

Communiqué de presse

Informations réglementées

Presse - Investors

Katelijjn Bohez

T +32 56 76 66 10

www.bekaert.com

Le 8 mai 2019, 14h30 CET

Assemblée Générale des Actionnaires

- **Approbation d'un dividende brut de € 0,70**
- **Approbation des nominations proposées**

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Bekaert, qui a eu lieu aujourd'hui, s'est déroulée sous la présidence de M. Bert De Graeve, Président du Conseil d'Administration, et a traité principalement les sujets suivants.

L'assemblée a approuvé le bilan et le compte de résultats clôturés au 31 décembre 2018, tels qu'établis par le Conseil d'Administration, de même que l'attribution d'un dividende brut de € 0,70 par action.

Le *dividend ex-date* est le 9 mai 2019. Le dividende sera payable le 13 mai 2019 par les banques suivantes: ING Belgique, Banque Degroof Petercam, BNP Paribas Fortis, KBC Banque, et Belfius Banque pour la Belgique, Société Générale pour la France, ABN-AMRO Banque pour les Pays-Bas et UBS pour la Suisse.

L'assemblée a pris connaissance du rapport annuel du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018, et a approuvé le rapport de rémunération pour 2018. L'assemblée a donné décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats au cours de l'exercice 2018 et a approuvé la rémunération des Administrateurs et du Commissaire.

L'assemblée a diminué le nombre d'administrateurs de quinze à treize et a accepté les propositions suivantes:

- M. Jürgen Tinggren est élu administrateur indépendant pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2023;
- Mme Caroline Storme est élue administrateur pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2023;
- M. Grégory Dalle est réélu administrateur pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2023;
- M. Charles de Liedekerke est réélu administrateur pour un terme de trois ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2022;
- M. Hubert Jacobs van Merlen est réélu administrateur pour un terme de trois ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2022;
- le mandat de commissaire de Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises est renouvelé pour un terme de trois ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2022.

MM. Bert De Graeve, Leon Bekaert et Maxime Jadot ne sollicitaient pas de réélection. M. Bert De Graeve, nommé Président Honoraire par l'Assemblée Générale, est remplacé en tant que Président du Conseil d'Administration par M. Jürgen Tinggren. MM. Leon Bekaert et Maxime Jadot ont reçu le titre d'Administrateur Honoraire. Mme Martina Merz a démissionné de ses fonctions d'administrateur.

Communiqué de presse correspondant: le 1^{er} mars 2019: [Bekaert annonce des changements au niveau de l'organisation et du leadership](#).

L'assemblée a approuvé un nombre de dispositions de changement de contrôle.

Une Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a également eu lieu aujourd'hui. Etant donné que l'assemblée n'a pas réuni le quorum légal, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne pouvait pas valablement délibérer et statuer. Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires pour le mercredi 3 juillet 2019 à 11.30 heures avec les mêmes points à l'ordre du jour. Cette assemblée délibérera et statuera valablement quelle que soit la portion du capital représentée par les actionnaires présents.

Profil

Bekaert (www.bekaert.com) est à l'échelle mondiale leader sur ses marchés et leader technologique dans le domaine de la transformation et de revêtements de fil d'acier. En offrant de manière continue de la valeur ajoutée à nos clients de par le monde, nous nourrissons l'ambition d'être leur fournisseur préféré de produits et de solutions de fil d'acier. Bekaert (Euronext Bruxelles: BEKB) est une entreprise globale, employant 30 000 personnes dans le monde, ayant son siège en Belgique et réalisant un chiffre d'affaires global de € 5 milliards.